

# *Saint Martin de Curton*

## *Bulletin*

### *D'informations communales*



*Fresque du préau de l'école réalisée par les élèves*

*Novembre 2003*

*Numéro 6*

## *Le Mot du Maire*

Comme vous l'avez appris, j'ai été victime le 2 mars dernier d'un accident cérébral m'ayant occasionné une hospitalisation urgente à Marmande puis au Tripode à Bordeaux

Je remercie mes adjoints et Madame la Secrétaire de Mairie d'avoir pris immédiatement le relais pour assurer le bon fonctionnement des affaires communales ; depuis le 8 mai j'ai repris mes fonctions sans être au maximum de mes moyens.

En ce qui concerne les affaires en cours ; les pistes de Monturon et de l'Aiguillon étant maintenant terminées, je demande à tous les utilisateurs d'en prendre le maximum de soins, plus elles seront respectées plus elles dureront pour le bien de tous et des finances locales.

Les travaux d'aménagement des anciennes douches sont en voie d'achèvement.

Des formalités sont en cours pour l'acquisition d'un terrain à bâtir à Heulies, situé en face de l'ancienne école.

Sincères salutations à vous tous

SERGE CUCCHI

# *Réalisations et Projets*

## Réalisés depuis le début du mandat :

- Ravalement et modification des ouvertures de la salle des fêtes,
- Réfection des pistes de Monturon et de l'Aiguillon,
- Ravalement du Monument aux Morts,
- Entretien des boiseries des logements communaux,
- Elagage des platanes et des tilleuls de l'école de Heulies,
- Mise en place de jardinières dans les bourgs de Heulies et de Saint Martin,
- Actualisation des panneaux de lieu-dits,
- Pose de panneaux afférant aux travaux forestiers (rappel des arrêtés préfectoraux et municipaux),
- Ravalement des sanitaires extérieurs de la salle des fêtes,
- Acquisition d'un ordinateur pour l'Internet et l'Intranet départemental,
- Réfection du Pont de pierre (liaison Saurines – Chaubet),
- Réfection partielle ou totale des chemins ruraux des Monges et du Garre.

## En cours :

- Extension de l'ancien local des douches municipales et réaffectation en atelier communal et locaux d'archives,
- Achat de terrain à Heulies pour constitution de réserve foncière,
- Création d'une commission embellissement du village.

## Prévisions 2003-2004 :

- Clôture terrain de sport de l'école,
- Extension et aménagement de la mairie,
- Affectation en terrain à bâtir des parcelles achetées à Heulies,
- Réfection du mur sud du cimetière de Heulies.



# *Sécheresse*

Toutes les personnes qui auraient constaté l'apparition de fissures dues à la sécheresse de l'été 2003 dans leurs habitations peuvent venir à la mairie, aux heures d'ouverture, pour faire connaître leurs sinistres.

# *Etat Civil 2002 - 2003*

## NAISSANCES

LABORDE Laura  
Lestrade  
née le 30 septembre 2002 à Langon

DELSOL Marie-Line  
Le Bourg

MEYNARD Kevyn, Lauren  
Pilles  
né le 30 septembre 2003 à Langon

BERTOLASO Valentin, Jules  
Bournègue  
né le 3 octobre 2003 à Marmande

## MARIAGES

BISSON Michel Claude  
et CAILLEBOTTE Laurence  
mariés le 30 mai 2003

## DECES

DUFOURG André  
Les Bordes  
décédé le 7 février 2002

BOUCHET Carmen épouse CASTIN  
La Garenne  
décédée le 15 septembre 2002

CABANNES Lucette épouse CAZASSUS  
Bernadet  
décédée le 8 février 2003

JOMOTTE Claude  
Mexico  
décédé le 18 avril 2003

LAGARDERE Marilys Eliette Epouse MICHAUT  
Bayonne  
décédée le 13 juillet 2003

# *Echos de la vie scolaire*

L'année scolaire 2002-2003 a permis aux enseignantes de développer plusieurs types d'action dans le cadre du projet d'école, dont les aspects positifs du bilan vont permettre d'envisager une suite dans l'année 2003-2004

## **PROJET D'ECOLE, bilan 1<sup>ère</sup> année – école élémentaire –**

ACTIONS	ASPECTS POSITIFS	SUITES A DONNER
<b>Classe à P.A.C.</b> « animations murales »	<b>Travail avec une plasticienne, techniques de la mosaïque</b> Œuvre collective avec bonne répartition des tâches Enrichissement culturel, musée Ste Bazeille, Séviac « villa gallo-romaine » Valorisation d'objets récupérés Spectacle imaginé, créé, mis en scène par les enfants	<i>Peindre le mur face à l'entrée de l'école</i> <i>Reprendre contact avec N. Roseau</i> <i>Utiliser les objets de récupération. .</i> <i>- fabriquer pour les fêtes</i> <i>- décorer la cantine</i> <i>Rencontre avec un maître-verrier pour un autre aspect de la mosaïque</i>
<b>Environnement</b>	Réflexion sur le thème des déchets Attitude citoyenne	<i>Participer à certaines actions :</i> <i>- recyclage, nettoyage de la nature</i>
« Fleurir l'école »	Prendre en charge l'entretien des espaces fleuris	<i>Remettre les suspensions individuelles en service</i>
<b>Rencontres sportives et Raid U.S.E.P.</b>	Echanges avec un grand groupe Vivre ensemble des activités sportives et culturelles inhabituelles	<i>Participation seulement aux rencontres de secteur</i>
<b>Classe à la bibliothèque Salon du livre</b>	« bain » de littérature expositions intéressantes C.3 découverte du théâtre japonais C.2 conteuse	<i>Continuer à fréquenter la bibliothèque, le salon du livre</i> <i>Utiliser le théâtre d'images pour présenter le roman policier</i>
<b>Rallye-lecture</b>	Lecture intégrale d'ouvrages Rencontre avec des professionnels Utilisation d'Internet pour les échanges de questionnaires / autre	<i>Ecrire et illustrer un roman policier en collaboration avec une autre classe</i> <i>Rencontre avec un auteur</i> <i>Prendre contact avec Clotilde Perrin</i>
« école et cinéma »	Activité inhabituelle pour la plupart des élèves, enrichissement culturel - lecture d'images - techniques d'animation....	<i>Pas de suite car :</i> <i>- organisation tardive</i> <i>- pas la possibilité de réviser</i> <i>participer à des animations au cinéma de Casteljaloux ( A. L. et FOL)</i>
<b>Journal du R.P.I.</b>	Rendre compte de la vie des enfants, de certaines de leurs activités Ouverture de l'école sur l'extérieur	<i>Améliorer la diffusion ( les familles des 3 communes devraient être sollicitées)</i>
<b>Intégration aux activités associatives</b>	Assister à des spectacles, à des manifestations et partager le coût qui serait ingérable pour le RPI seul !	<i>Continuer à se joindre aux écoles du secteur.</i>

Toutes ces activités n'auraient pu voir le jour sans le concours de tous les partenaires qu'il convient ici de remercier et qui sont : l'inspection académique, les communes du R.P.I., la communauté de commune des Coteaux et Landes de Gascogne, l'association des parents d'élèves, les associations de chasse et toutes les bonnes volontés qui ont bien voulu donner un coup de main dans les accompagnements. La fête de l'école a été l'occasion de montrer à tous les résultats au travers de l'exposition des diverses étapes de la mise en place et de la réalisation de la mosaïque murale et du raid U.S.E.P., du spectacle imaginé, créé, mis en scène par les enfants.



## *La Société de Chasse*

La saison de chasse 2002-2003 a dans son ensemble tenu ses promesses, tant au niveau du petit gibier sédentaire, que du gros gibier, sanglier, chevreuil et cerf.

Le plan de gestion du faisan, semble porter ses fruits, la saison 2003-2004 s'annonce sous les meilleurs auspices.

Malgré la sécheresse, l'agrainage des sangliers a en parti fonctionné et permis de cantonner les animaux hors des zones sensibles.

Les plans de chasse du cerf et du chevreuil ont été réalisés.

L'année cynégétique 2003-2004 débute avec quelques nouveautés :

- ❖ **La journée nationale sans chasse du mercredi est supprimée**, la chasse sera ouverte deux jours par semaine (jeudi et dimanche et le lundi de l'ouverture) durant le mois de septembre et sera interdite sur le territoire de la commune le mardi et le vendredi (exception faite pour la chasse à la palombe en palombière du 1<sup>er</sup> octobre au 20 novembre).
- ❖ Mise en place **d'un carnet unique de prélèvement**, numéroté, individuel et obligatoire pour la chasse au lièvre et à la bécasse, qui devra être remis impérativement à la fin de la saison de chasse.
- ❖ Les battues au sanglier (7 chasseurs minimum) pourront être organisées sous la responsabilité du président de la société ou du détenteur des droits de chasse les 15, 17, 24, 30 août et 7 septembre 2003.

## *L'Amicale Laïque*

L'assemblée générale qui s'est tenue le mardi 30 septembre 2003 a reconduit le bureau existant. Nous avons pu noter la présence de personnes nouvelles, arrivées depuis peu dans la commune et nous nous en réjouissons. Les membres du bureau auraient souhaité de nouvelles candidatures et espèrent bien qu'elles voient le jour en 2004 où ils fêteront leurs quinze ans à la tête de l'association.

Pour 2003 l'amicale propose :

Un repas de la Chandeleur courant février,

Une randonnée pédestre (tous âges), suivie d'un repas du village au mois de mai.

L'amicale laïque retient l'idée d'organiser des soirées théâtre en plein air et prend donc contact avec des troupes d'amateurs de la région.

Si d'autres pistes d'activités ont été envisagées, telles que voyages organisés, rallye inter générations, qui existaient auparavant, elles ont été abandonnées car elles demandent une organisation ou un budget trop important pour notre association.

Il ne faut pas oublier le rôle important que l'amicale laïque a joué auprès de l'école et entre les générations, il serait dommage de se priver de cela et il est donc important que de nouveaux membres nous rejoignent.



## *Le Comité des Fêtes*

Depuis le dernier bulletin, deux fêtes se sont passées avec des bilans très positifs.

Pour 2003, malgré une canicule durant les quatre jours de fête, beaucoup de monde était de la partie, 200 repas servis et plus de 90 coureurs à la course cycliste. Cette course cycliste, première dans son genre depuis des années, avec un circuit inconnu par bon nombre de coureurs sera à renouveler pour 2004.

Tout s'est très bien déroulé, merci à tous les membres du Comité, à tous les habitants et propriétaires pour les dons et accueils chaleureux lors de la collecte

N'oubliez pas le Bal du Muguet le 30 avril 2004.

Le Président Alain LAGARDERE

# *Générosité et Solidarité*

La fin de l'été 2002 a été marquée par des inondations dans le Sud-Est de notre pays, devant cette catastrophe, divers organismes se sont mobilisés pour faire appel à la générosité des gens et des collectivités dont les municipalités.

Saisi de cet appel, le Conseil Municipal de Saint Martin de Curton, mit cette question à l'ordre du jour pour en débattre et prendre une délibération en fonction des conclusions obtenues et qui furent les suivantes :

- oui pour un élan de solidarité en faveur des sinistrés,
- la participation est fixée à 1 Euro par habitant soit 274 €
- non pour le versement par le biais d'un organisme collecteur,
- que ce soit en faveur de l'école d'un petit village semblable à peu près au notre,
- que la participation se fasse par virement administratif de Mairie à Mairie, soit sans frais ni érosion au cours de l'opération.

Après recherches de renseignements (préfectures, gendarmeries...), la Commune de CODOLET, située dans le département du GARD fut retenue ; il s'agit d'un village situé en bordure du Rhône près de Marcoule et de Bagnols sur Cèze.

En annexe, figure la lettre de remerciements de Monsieur BOISSIN, Maire de CODOLET, s'adressant au Conseil Municipal mais également à toute la population de SAINT MARTIN de CURTON.



CODOLET inondations de septembre 2002



DÉPARTEMENT DU GARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE  
DE  
**CODOLET**  
30200

Téléphone : 04 66 90 15 55  
Télécopie : 04 66 90 03 07  
codolet.village@wanadoo.fr



N° 1877

Le 22 novembre 2002

M. Serge CUCCHI  
Maire de St Martin de Curton  
Mairie de Curton  
47 700 St Martin de Curton

Monsieur, le Maire et cher Collègue

Je voudrais, par ce petit mot vous exprimer toute la reconnaissance du Conseil Municipal et de l'ensemble des habitants de Codolet pour l'aide financière que vous avez spontanément apportée pour notre école communale.

Notre village, entièrement inondé, se remet lentement de sa catastrophe. Les dégâts aussi bien humains que matériels sont immenses et il faudra beaucoup de temps, de courage pour que ses 270 foyers retrouvent une vie normale. Heureusement, l'entraide et le bénévolat ont bien fonctionné et ont apporté le soutien de première urgence dont nous avons besoin.

Votre générosité nous a touché, soyez sûrs qu'elle assurera un meilleur fonctionnement de notre école.

Par mon intermédiaire, veuillez trouver ici mes remerciements les plus profonds. *et amicaux. Remerciements à votre conseil municipal ainsi qu'à tous vos administrés pour votre solidarité.*

*Sincèrement*  
Le Maire  
S. BOISSIN



## *Cérémonies du souvenir*

Comme à l'accoutumé, ci-joint copie des messages lus au Monument aux Morts par Monsieur le Maire à l'occasion des 8 mai 2002 et 2003; en ce qui concerne le 11 novembre, s'il y a eu diffusion d'un tel document, notre commune n'en a pas été destinataire et nous ne pouvons par conséquent vous en faire part.

Par ailleurs, en sa séance du 20 décembre 2002, le Conseil Municipal a pris une délibération, donnant un avis favorable afin que la date du 27 mai de chaque année devienne la journée nationale de la FRANCE RESISTANTE.

Cette délibération est la suite donnée à une invitation à le faire, émanant de l'A.N.A.C.R (Association Départementale des Anciens Combattants de la Résistance). A ce jour, rien n'est encore officiel, la demande soutenue par l'A.N.A.C.R suit son cours.

D'autre part au cours de l'année 2002, un projet a été avancé pour faire du 19 mars, la journée souvenir des Accords d'Evian, mettant fin à la guerre en ALGERIE.

Actuellement, il semblerait que ce projet soit en sommeil ?

Ce sujet ayant fait l'objet d'une discussion au sein du Conseil (hors séance, la question n'étant pas à l'ordre du jour), hostile à ce projet, Pierre DUMAS, adjoint et doyen du Conseil, donna son avis et les raisons justifiant sa prise de position.

Avec son accord, nous rapportons ci-après ses arguments :

« La création d'une journée souvenir en France qui serait fixée au 19 mars pour marquer l'arrêt des hostilités en Algérie, serait une aberration.

La signature des accords d'Evian le 19 mars 1962 est une date à retenir par les historiens, l'Etat Algérien pour son histoire et les jeunes du contingent issus de la métropole, pas ou peu concernés par ce conflit ni volontaires pour arpenter le djebel qui avaient hâte de retrouver leur famille et leur emploi.

En ce qui concerne ma conscience, je trouverais déplacé d'en faire une journée nationale avec minute de silence, et dépôt de gerbe au Monument aux Morts, ma pensée allant aux victimes de l'après 19 mars.

La population civile Française et Algérienne a dû attendre la fin de l'été 1962 pour apercevoir la paix, après le 19 mars il y eût des milliers de victimes et des centaines de disparus, ayons surtout une pensée pour les familles de harkis qui furent désarmées et abandonnées par le pouvoir en place à cette époque.

S'il est nécessaire pour certains de fixer prochainement une date souvenir, celle du 19 mars me semble bien mal adaptée.

Pour ma part ce serait une atteinte à la mémoire de toutes les victimes innocentes d'après le 19 mars et un manque de respect envers leurs familles, les survivants blessés ou mutilés.

Si, pour cette date une décision à venir devait être prise, je demande par avance qu'un vote à bulletin secret soit fait au niveau du Conseil Municipal en réponse à : POUR ou CONTRE l'organisation d'une cérémonie.

Dans cette hypothèse, le résultat du scrutin, qui serait consigné sur le livre des délibérations n'engagerait que la mandature en cours, afin de permettre au prochain Conseil d'avoir éventuellement un avis différent.

Je vous remercie de votre aimable attention. »

Pierre DUMAS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Secrétaire d'Etat à la Défense  
chargé des Anciens Combattants*

**Message du 8 mai 2002**

Ce 8 mai 2002, nous célébrons le 57<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.

L'union des Forces Françaises Libres, des combattants de la Résistance et des soldats des armées de libération françaises et alliées a permis à notre pays de se libérer de l'oppression et de figurer parmi le camp des vainqueurs.

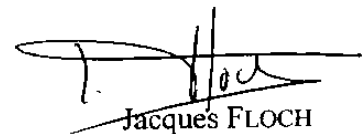
Ce 8 mai 2002, souvenons-nous de la terrible année 1942, où la France vivait sous l'occupation allemande un des plus tragiques épisodes de son histoire avec la rafle du Vel d'Hiv.

Ce 8 mai 2002, souvenons-nous que l'année 1942 fut aussi placée sous le signe de l'espoir avec la bataille de Bir-Hakeim et le débarquement allié en Afrique du Nord.

Ce 8 mai 2002, souvenons-nous du sacrifice des femmes et des hommes des Résistances de l'Extérieur et de l'Intérieur qui se sont battus pour que nous vivions libres. Ils nous ont laissé un héritage inaltérable en refusant la soumission et le fatalisme. En luttant au nom des droits de l'Homme contre le racisme et la tyrannie, ils nous ont légué un ensemble de valeurs morales sur lequel nos démocraties se construisent depuis 1945.

De la nuit de l'oppression et de la barbarie, il est ressorti le besoin d'une Europe forte fondée sur le droit et la justice ainsi que sur ces valeurs partagées de liberté, d'égalité, de fraternité et de développement social. Les hommes de la résistance européenne ont permis que se crée une Europe de paix, seul rempart contre le retour de la barbarie, toujours présente à travers le monde, y compris sur notre continent.

En ce jour, sachons rendre hommage à ces combattants. Sachons nous souvenir de leur combat au service de la liberté et de la paix.



Jacques FLOCH



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Secrétaire d'Etat  
aux Anciens Combattants*

---

### MESSAGE DU 8 MAI 2003

En ce 8 mai, nous commémorons avec émotion et fidélité la victoire de 1945 sur l'Allemagne nazie. Cette journée, inscrite pour toujours dans l'Histoire, marque non seulement la fin des combats qui ravagèrent l'Europe, mais aussi la défaite d'une idéologie criminelle et totalitaire qui avait semé la haine, la terreur et la mort.

Nous savons tous ce que nous devons aux hommes et aux femmes qui ont combattu pour nous délivrer de cette oppression sans précédent dans l'histoire des hommes. Notre reconnaissance leur est acquise indéfectiblement.

Les combattants de 1940 dont la vaillance est trop méconnue, ceux de la France Libre, de la Résistance intérieure, de l'Armée d'Afrique, celles et ceux qui s'engagèrent au service de la France : toutes et tous méritent notre respect et notre admiration.

Nos pensées vont aussi en ce moment vers les déportés, les massacrés et les fusillés, les internés, les prisonniers, les veuves et les orphelins. Elles vont vers toutes les victimes de la barbarie et des combats. Nous conservons la mémoire de ces tragédies et de ces drames souvent indicibles.

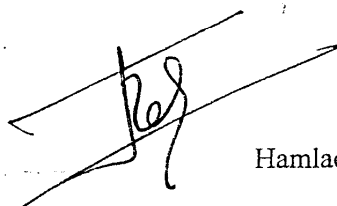
Pour remporter la victoire, le rôle des combattants de la Liberté venus des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, du Commonwealth et les sacrifices de tant d'autres Nations, ont été décisifs. A aucun moment, nous ne l'avons oublié. Aujourd'hui, devant chaque monument aux morts, dans toutes les communes de France, nous renouvelons à nos Alliés l'expression de notre gratitude.

.../...

Au long de cette année, nous célébrons le soixantième anniversaire des principaux événements de 1943. En commémorant la première réunion du Conseil National de la Résistance, en honorant la mémoire de Jean Moulin, en évoquant de nombreux actes de Résistance et les premières étapes de la libération de notre sol, nous rendons un hommage légitime aux acteurs héroïques de ces pages glorieuses et tragiques de notre histoire. Nous nous efforçons aussi de convaincre nos jeunes concitoyens de la pertinence et de la modernité des valeurs qui furent alors défendues avec tant d'audace et de courage.

En consacrant leur union politique et en scellant leur destin commun, il y a quelques jours à Athènes, 25 pays d'Europe ont signifié la victoire complète sur notre continent de ces principes si chèrement acquis. L'avenir de paix et de liberté que la victoire du 8 mai a rendu possible et qu'elle laissait espérer se trouve ainsi réalisé et garanti.

Les sacrifices consentis et les souffrances endurées par les victimes militaires et civiles de la Seconde Guerre mondiale n'ont pas été vains. Soixante ans après, nous en attestons.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hamlaoui MEKACHERA', written over a horizontal line.

Hamlaoui MEKACHERA

# *Des Nouvelles de l'A.D.M.R*

Le bulletin n°6 de mai 2001 apportait une large information sur le rôle et les divers services dispensés par l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural).

Cette association s'étant étoffée, nous vous la présentons à nouveau par quelques chiffres ou annotations.

## Concernant notre commune :

- 3 familles font appel au portage des repas,
- 2 au transport de personnes,
- une dizaine au service de l'aide ménagère.

## LES COUTS (février 2003) :

### Portage des repas :

Le prix de revient ADMR est de 5,65 € le débours des demandeurs est inférieur si en fonction de ressources faibles, une aide sociale est octroyée par le Conseil Général ou le bénéficiaire est admis en A.P.A.

Les caisses de retraites n'apportent pas de soutien.

### Transports :

Le prix de revient ADMR (salaire + charges, assurance et carburant) atteint 13 € pour UNE HEURE.

TARIF de la PREMIERE heure à destination de ...	Casteljaloux :	: 7,20 €	Plus 4 € à partir de la 2 <sup>ème</sup> heure pleine ou commencée
	Marmande :	: 9,00 €	
	Tonneins :	: 10,00 €	
	Agen :	: 16,00 €	
	Grignols :	: 7,00 €	
	La Réole :	: 10,00 €	

A noter que ce service englobe éventuellement l'aide pour accompagner le demandeur à effectuer certaines tâches administratives ordinaires.

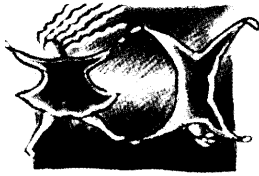
### Tâches ménagères :

Hors A.P.A, une aide peut être accordée par le Conseil Général ou la Caisse complémentaire, si les ressources n'excèdent pas un certain montant (environ 6 800 €an pour une personne seule et 12 000 €an pour un couple). Le montant cumulé de cette aide, peut être pris en compte lors de la succession si celle-ci excède 45 800 €environ, (rapprochement obligé entre notaires et services sociaux).

Sans aide le coût de l'heure se situe à 7,30 €environ.

En ce qui concerne le soutien éventuel aux familles (formalités ou étude de cas), l'A.D.M.R se charge d'intervenir auprès de la C.A.F ou de la M.S.A.

Ci-après : 3 annexes utiles délivrées par l'A.D.M.R.



**Vous êtes active et débordée ?**  
**L'un des vôtres est malade ?**  
**Vous êtes seul au foyer ?**

## L'ADMR VOUS SIMPLIFIE LA VIE QUOTIDIENNE

Travailler, s'occuper des enfants, tenir une maison : on ne peut pas tout faire ! Découvrez l'ADMR.

- *Un coup de main pour le ménage et l'entretien du linge ?*
- *Faire les courses et préparer les repas à votre place ?*
- *Quelqu'un pour garder les enfants le soir ou pour les accueillir le mercredi ?*

L'ADMR est là ! Ses services vous déchargent des tâches matérielles et vous libèrent l'esprit. Vous allez enfin concilier vie professionnelle et vie de famille.

Ces services sont payants. Mais vous pouvez déduire de vos impôts 50 % des sommes versées. Vous n'aurez pas de soucis avec les formalités administratives, l'association ADMR s'occupe de tout (URSSAF, fiches de paye...) Et puis vous offrez du travail à quelqu'un qui n'en a pas : tout le monde y gagne !



**Vous êtes retraité ?**

## LA VIE EST BELLE AVEC L'ADMR !

Enfin du temps libre ! Profitez-en. Confiez à l'ADMR ces tâches qui vous pèsent et consacrez-vous à vos petits-enfants et à vos passions.

- *Ménage, courses et préparation des repas : qui peut s'occuper de tout cela ?*
- *Un grand rangement ou des petites réparations s'imposent dans votre maison ?*
- *Des travaux de bricolage ou de jardinage à confier à plus expert que vous ?*

Ne cherchez plus ! L'ADMR vous propose un coup de main efficace et chaleureux. Vous gagnez en liberté et en douceur de vivre.



Agé, handicapé ou malade, aujourd'hui il vous faut une aide.

**Vous avez des difficultés physiques ?**  
**Vous êtes isolé ?**

## L'ADMR VOUS PROPOSE SES SERVICES «MAISON»

- *Bonjour ! Le portage des repas ou celui des médicaments, c'est chaque fois l'occasion de parler à quelqu'un.*
- *Je suis là... Une personne de confiance, qui veille sur vous, et même la nuit, c'est tellement rassurant.*
- *Comment allez-vous ? Des soins infirmiers et d'hygiène à la maison, c'est tellement mieux qu'une hospitalisation.*
- *Allo, je vous écoute... Un simple geste et vous serez immédiatement en relation avec nous. Une présence jour et nuit, c'est tellement sécurisant.*

L'ADMR vous propose des solutions pour continuer à bien vivre chez soi.

A l'ADMR de trouver le meilleur financement, de vous dire si vous bénéficiez d'une prise en charge et d'effectuer toutes les démarches. L'ADMR est en permanence à vos côtés.





☺ Vous êtes retraité, vous ne pouvez plus effectuer toutes les tâches ménagères, votre caisse de retraite et l'ADMR peuvent vous aider !

☺ Vous allez avoir un bébé, faire le ménage est pour vous difficile, la CAF et l'ADMR sont là, pensez-y !

☺ Vous travaillez et vous n'avez plus le temps de faire votre repassage, ranger la chambre des enfants, ...l'ADMR est encore là pour vous seconder !

☺ L'ADMR de votre canton peut aussi vous apporter les repas !

☺ Il vous faut un jardinier ?

**Appelez-nous au**

**05 . 53 . 89 . 22 . 89**

permanences à la mairie de Guérin

**LUNDI – MARDI – MERCREDI – VENDREDI**

**de 9 h 00 à 12 h 00**

**A très bientôt !**

**Association A.D.M.R.  
de Casteljaloux et  
du canton de Bouglon  
47250 GUÉRIN**

13/5/2003

Monsieur, Madame,

Un agent d'entretien petits travaux vient d'être embauché par votre association A.D.M.R. Il s'agit de :

**Eddy PLANQUET Tel : 06 .70.43.00.34.**

Toute personne retraitée ou non peut bénéficier de ses services . Il suffit de passer une convention avec l'A.D.M.R., le prix de l'heure est de 12,20 € ( c'est le même prix qu'un chèque emploi service et beaucoup plus simple les charges étant comprises dans les 12,20 € )

Eddy pourra effectuer tous les petits travaux que ne peut pas effectuer votre aide- ménagère (jardinage , nettoyage du grenier, du garage, lessivage des murs, changer une ampoule etc.....)

A très bientôt .

La Présidente .



L'UN DE NOS SERVICES  
PEUT VOUS CHANGER

*la vie*

**ADMR**  
L'ASSOCIATION  
DU SERVICE A DOMICILE

EN L'ABSENCE DE RUBRIQUE HISTORIQUE  
SAINT MARTIN DE CURTON PROFITE DE LA PLACE POUR VOUS PARLER

Mes chers amis

Depuis longtemps, j'avais envie de vous parler, de me confier, de vous faire part de mes angoisses et de ma solitude, pourquoi vous ? Parce que je n'ai personne d'autre, je n'ai que vous comme compagnie, je vis avec vous chaque jour, je vois tout, j'entends tout, je partage vos joies et vos peines, vos déceptions et vos espérances, vous et moi constituons un seul ensemble et cet ensemble JE L'AIME, NOUS L'AIMONS, c'est notre village, et cependant, cependant... certains jours je suis triste, je me sens seul, oublié, parfois je me pose la question... est-ce que j'existe vraiment ??...

Certes oui j'existe ! Mais cette façon ne me convient guère, être sans être ou si peu est un minimum vital qui doit cesser !

Je ne veux plus être seul, oublié, ignoré, je voudrais Moi SAINT MARTIN DE CURTON sortir de cet anonymat qui m'étouffe !

Mais alors quoi faire ? Où se trouve la solution,, allez-vous dire ? C'est à vous de trouver, mes amis,... c'est pour cela qu'aujourd'hui je m'adresse à vous, c'est une alarme, mon S.O.S, il n'est peut-être pas trop tard et j'ose garder confiance en l'avenir, en vous et vous avec moi.

Jusqu'à présent, qu'avez-vous fait pour que l'on parle de moi ?? Où sont-ils les grands hommes et femmes illustres ?? Ecrivains, historiens, politiques, militaires, sportifs, artistes ou autres corsaires ou mousquetaires ??... rien page blanche..., même pas un centenaire pour avoir un petit article dans le Sud-Ouest ou le Républicain.

Si j'aspire à un peu plus d'audience, je refuse que ce soit à l'occasion d'une tragédie, drame ou catastrophe, le malheur des miens ou celui des autres ne doit pas me servir, déjà par la pensée il m'attriste et même me révolte si à son origine, l'injustice en était la principale raison.

... Je vous devine interloqués, cherchant sans chercher, ... attendant qu'un de vous se dresse et dise « J'AI UNE IDÉE !! Chacun cherche l'autre du regard... mais voilà, personne ne se manifeste et d'idée point...c'est le grand silence sur la lande...même les tronçonneuses se sont tues... les hirondelles sont reparties et les palombes passent très haut...alors ??...alors ???...

Alors Moi, le timide SAINT MARTIN DE CURTON , j'en ai une idée...elle est ce qu'elle est et pour le moment, je n'ai pas mieux à vous proposer, à savoir que sa réalisation vous appartient, sa réussite sera fonction de la bonne volonté de tous, quant à son échec la responsabilité en incombera qu'à un petit nombre d'entre vous, ce serait dommage ; aussi il est préférable de ne pas l'envisager, surtout que mon idée NE COÛTE RIEN, c'est GRATUIT, avec les honneurs à l'arrivée,

c'est un challenge à votre portée,

vous pouvez le remporter sans effort et dans la bonne humeur

vous en serez fiers et Moi comblé de bonheur,

VOICI de quoi il s'agit :

Pour les prochaines élections nationales : TOUS AUX URNES !

Participation maximale souhaitée afin que le lendemain dans les journaux de la région j'en fasse la une. « Félicitations à la commune de SAINT MARTIN DE CURTON qui, avec une participation extraordinaire, bat le record dans le département de Lot-et-Garonne etc..., etc... Bravo pour le civisme de ses habitants... etc... »

En principe lors d'une élection autre que municipale, toutes les tendances sont représentées, si toutefois l'électeur n'y trouve pas son choix, il peut toujours opter pour le bulletin blanc (qui devra un jour être reconnu comme représentatif), par conséquent rien ne justifie l'abstention.

Des raisons pour cas de force majeure peuvent se présenter, éloignement passager, maladie, mobilité réduite etc... ne pas hésiter alors à prévoir le vote par procuration, le choix est libre, parent, ami, tuteur, etc...

Ce défi peut être relevé si chacun de vous le désire, pensez que c'est tout un village, le VOTRE qui peut être mis à l'honneur grâce à la volonté de ses habitants.

Les enfants de l'école communale, seront assurément très fiers de leurs parents et grands-parents, luxe que les enfants des villes ne peuvent s'offrir malgré les édiles qui les entourent.

Je suis confiant et vous sachant capables, je peux vous dire mes amis : TOUS ENSEMBLE EN AVANT !!!

#### AUX URNES CITOYENS

Avant de vous dire au revoir, je tiens à vous préciser que je n'impose pas ma petite idée, si elle vous semble farfelue elle peut être remplacée par une meilleure, je reste à votre écoute.

Chers amis, il est temps de se quitter, j'ai eu beaucoup de bonheur à bavarder avec vous et vous en remercie, que ce même bonheur se retrouve chaque jour dans vos foyers.

SAINT MARTIN DE CURTON

(Propos recueillis en février 2003  
au coin du feu par Pierre DUMAS)